

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 40 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Un an 30 fr.
Six mois 18
Trois mois 8
PARIS :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 8

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A. EWIG,
Rue Talbot, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
30 Avril 1877.

La Guerre Turco-Russe.

Nous aurons sans doute peu de nouvelles du théâtre des événements avant que les Russes aient tenté le passage du Danube.

D'après la marche suivie par les premiers corps qui sont entrés en Roumanie, on peut croire que le plan des Russes est de pénétrer dans la Dobrouitcha, province marécageuse entre le Danube et la mer Noire, où la division Espinasse, en 1854, fut décimée par les fièvres et le choléra.

Une avant-garde est allée en toute hâte se saisir du pont de Barboche sur le Sereth, près de Galatz. Dans cette région, le Danube peut être franchi sur trois points, à Ismaïlia, à Galatz ou à Ibraïla : les trois routes débouchent au cœur même de la Dobrouitcha. A l'endroit le plus étroit de cette province se trouve l'ancien lit du Danube, canal navigable allant de Rassova à Kustendjé sur la mer Noire et derrière lequel s'étend l'ancienne muraille romaine de Trajan. Ce canal offre une ligne facile à défendre.

Les Turcs n'avaient que peu de troupes dans cette région, qu'ils ne supposaient pas abordable; ils ramènent en ce moment à marches forcées une partie de l'armée de Widdin pour faire tête aux Russes. Reste à savoir s'ils arriveront à temps.

Tout porte à croire que les Russes porteront leurs efforts en vue d'une attaque principale par la Dobrouitcha, c'est-à-dire la partie du territoire turc qui est resserrée entre les bouches du Danube et la mer Noire.

Le passage du Danube sera principalement effectué à Ismaïlia.

Ismaïlia est le point extrême du Danube indiqué sur la carte, à l'Est, à la droite d'Yassatchi. La carte porte Parkisse.

De ce côté, cependant, le terrain n'y est pas très-favorable, et si les précautions sont insuffisantes, si l'armée était obligée de traverser le delta formé entre les deux bras du Danube qui se sépare pour se jeter dans la mer, elle courrait risque de s'embarber. La seule route praticable aboutit à Babadagh, près de Beidou, et jusqu'à Karamoura. On est surpris du choix que font les Russes d'un passage si étroit.

La Serbie se dispose à reprendre les hostilités. Les Turcs prennent leurs précautions. Ils vont occuper Kladova et Negotin.

Le gouverneur général de Moscou a reçu une dépêche dans laquelle l'empereur remercie la douma (assemblée municipale) de Moscou, qui a donné un million de roubles et mille lits pour le service sanitaire.

A la Porte, on fait tous les préparatifs de départ du sultan pour l'armée du Danube. C'est jeudi 3 mai que le sultan quittera Constantinople accompagné de plusieurs ministres. Le conseil de régence prendra immédiatement les rênes du pouvoir, et Constantinople sera aussitôt déclaré en état de siège.

Après avoir passé en revue les divers camps de l'armée du Danube, le sultan se rendra en Asie.

Toute l'infanterie de l'armée turque est pourvue de mitrailleuses d'un genre nouveau qui ne ressemble en rien à celles que nous avons en France.

Ces mitrailleuses sont à longue portée et de formes différentes.

Le *Journal de Bucharest* publie un appel aux Français résidant en Roumanie pour les inviter à organiser des collectes « en faveur des blessés et prisonniers roumains qu'il y aura dans la guerre qui va commencer. »

On nous écrit de Londres :

La flotte anglaise de la Méditerranée a reçu l'ordre de se rendre à Smyrne, où elle devra attendre des ordres ultérieurs.

Le consul général White doit repartir pour Belgrade.

D'après les dernières nouvelles, les Turcs, devançant les Russes et allant à leur rencontre en Valachie, auraient passé le Danube à Silistrie.

Cependant, il ne faut pas s'attendre à quelque action sérieuse entre les Turcs et les Russes avant quinze jours.

D'Asie, on ne sait rien de précis, et cette absence de nouvelles s'explique par l'éloignement et par la difficulté des communications. Les Turcs prétendent à deux victoires; pourtant les Russes avancent lentement; ils ont emporté le camp de Moukha, et ils marchent sur Kars, ville arménienne de la Turquie d'Asie, dont ils feront le siège. C'est une place forte qui a déjà été deux fois au pouvoir des troupes du czar, une première fois en 1828, une seconde fois en 1855, et qui, chaque fois, a été rendue à la paix.

Outre Poti, on s'attend à voir bombarder les autres villes de la mer Noire par la flotte turque; aussi, à Odessa, le général Semeika a-t-il fait retirer les habitants dans l'intérieur des terres.

Mais dans les dépêches que nous avons, le fait le plus grave est le différend survenu entre la Porte et la Serbie au sujet de l'occupation de Kladova.

Nous ne comprenons pas bien le motif qui décide les Turcs à passer sur le territoire serbe pour entrer de là dans la Valachie, par son extrémité ouest. Ils peuvent, en s'appuyant sur Widdin, une de leurs principales places fortes, franchir le Danube et occuper Kalafat, presque abandonné, et dont la position est très-importante.

Le détour par Kladova ne peut avoir d'autre objectif que la marche sur Cernetz, pour s'emparer de la grande route qui traverse la Valachie de l'ouest à l'est.

Quelle que soit la raison qui détermine les Turcs, une difficulté assez grave surgit entre la Porte et la Serbie. Le prince Milan est décidé à s'opposer, même par les armes, au passage des troupes ottomanes. Si un conflit éclate, il faut s'attendre à voir l'Autriche intervenir, et faire occuper par un corps d'armée une province de la Turquie.

Cette occupation peut se faire sans déterminer une participation immédiate de cette puissance à la lutte; mais enfin ce serait toujours une complication, une espérance encore évanouie de voir la guerre localisée.

Trieste, 28 avril.

Grâce à l'intervention des consuls étrangers, les Turcs ont accordé l'« aman » aux Mirdites.

Nouvel engagement au passage de la Duga, où les Turcs ont eu le dessous.

Suleiman-Pacha a été légèrement blessé.

Péra, 28 avril.

Les Russes, en forces très-considérables, se portent entre Bayessid et Kars, afin d'isoler cette forteresse et livrer aux Turcs une grande bataille sous Erzeroum.

La guerre va s'engager entre les Russes et les Turcs. Sans vouloir décider quelle armée a l'avantage ou les probabilités de la victoire, nous pouvons dire que les troupes russes sont mieux organisées et plus instruites. Elles doivent être aussi plus nombreuses.

Mais les Turcs sont de bons soldats, braves, sobres, disciplinés, résignés et difficiles à décourager. Les troupes turques sont plus aptes, grâce à une certaine apathie naturelle, à une campagne défensive. Aussi se montreront-elles d'autant plus solides qu'elles s'appuieront sur leurs forteresses. Ces places fortes ne manquent pas de valeur et sont armées d'une bonne artillerie. Du reste, nous pouvons dire, en général, que l'artillerie ottomane est fort bien conditionnée.

Il y a trois ans, un superbe parc de canons Krupp venait d'être acquis par le sultan Abdul-Aziz.

Nous ne savons pas grand'chose des chefs. Ce sont les événements qui vont peut-être faire surgir les grands généraux.

L'armée russe a pour chef d'état-major général un vieux général russe de la guerre de Crimée: c'est le général Népoikoitchitchki, sur qui on compte beaucoup.

Les Turcs, de leur côté, ont pour généralissime Abdul-Kérim-Pacha, dont on a fait beaucoup de bruit pendant la guerre de Serbie.

Les forces russes doivent être d'environ 250,000 hommes formant quatre corps. Dès que cette armée aura quitté ses quartiers entre le Pruth et le Dniester, elle y sera remplacée par une réserve de deux corps de la mer Noire et de quatre divisions de Podolie.

Les forces turques ne sont pas si nombreuses. On peut les évaluer, pour le moment à 140 ou 120,000 hommes. Il n'y a guère que 45 ou 20,000 hommes dans la Dobrouitcha directement menacée par les Russes.

Dans notre dernier numéro, nous avons publié une dépêche de Constantinople signalant un premier avantage assez considérable qui aurait été remporté par les Turcs. Dans un combat près de Batoum, port de la mer Noire, 800 Russes auraient péri. Ces nouvelles ne doivent être accueillies que sous bénéfice d'inventaire.

Les opérations militaires vont s'engager sur deux théâtres fort éloignés l'un de l'autre, les Russes attaquent en Europe sur les rives du Danube, et en Asie-Mineure au pied du Caucase. En Europe, les armées étaient au début séparées par la Roumanie et le Danube; en Asie, au contraire, elles se trouvaient fort rapprochées l'une de l'autre, il n'est donc pas étonnant qu'un engagement ait eu lieu. Quelle en a été l'importance, à qui est resté l'avantage? nous l'ignorons encore, car les Turcs sont passés maîtres dans l'art de faire parler le télégraphe.

En Europe, les hostilités ne pourront s'engager aussi vite.

La Roumanie ne possède qu'un chemin de fer à voie simple, les routes sont rares et en mauvais état. Une armée considérable, avec ses *impedimenta* de toutes sortes, ne fait

guère que quatre à cinq lieues par jour; l'armée russe du Danube est forte de 280 mille hommes, et les voies de communication sont insuffisantes. Des corps détachés seront portés rapidement en avant pour préparer le passage du Danube, mais ce passage étant extrêmement difficile, vu la largeur du fleuve et la nature du terrain, on croit que cette opération, si importante, ne pourra être tentée avant deux ou trois semaines.

Chronique générale.

Les puissances garantes ont décliné la demande de médiation que la Turquie leur avait adressée. Elles considèrent qu'elles ont pleinement satisfait aux obligations que leur imposait l'article 8 du traité de Paris, par les négociations qui s'étaient établies au sujet des affaires d'Orient, et qui ont duré un an.

Nous croyons savoir qu'une déclaration du gouvernement sur la politique extérieure qui sera faite dès les premiers jours de la rentrée des Chambres donnera l'occasion à M. le ministre des affaires étrangères de prouver que l'on n'entend point ajourner l'Exposition, comme se plaisent à l'affirmer encore plusieurs journaux étrangers.

Nous apprenons que l'accord le plus complet est établi entre le gouvernement et la commission du budget au sujet de la suppression totale de l'impôt sur la petite vitesse et du dégrèvement des huiles.

M. le ministre des travaux publics vient d'ordonner la visite des repères servant à établir des lignes qui servent de bases à l'établissement du nivellement général de la France.

Depuis 1864, ce travail de révision n'avait pas été entrepris; beaucoup des repères qui existaient ont disparu; les cotes d'altitude ont probablement subi des altérations, soit par suite des tassements du sol, soit pour tout autre cause. Il fallait donc procéder à de nouvelles vérifications.

Aux termes des instructions ministérielles, une visite semblable devra désormais être faite tous les ans, à pareille époque, sous les ordres de chaque ingénieur en chef de département.

En même temps, des mesures ont été prises pour la continuation du grand-livre du nivellement, au dépôt des cartes et plans. Sur ce livre, on enregistrera, successivement, les résultats des nivellements faits sur des prolongements ou ramifications du réseau actuel, lorsque les opérations présenteront les garanties d'exactitude suffisantes.

Enfin, un règlement très-précis fixe les conditions de la surveillance et de la conservation des repères et prescrit les précautions à prendre dans le cas où il y aurait lieu de les déplacer, de telle manière que leur rétablissement ultérieur n'entraîne aucune cause d'erreur dans la tenue du grand-livre du nivellement de la France.

Le conseil municipal de Paris, à la suite de plusieurs réclamations qui lui ont été adressées, doit prier le préfet de la Seine d'inviter les boulangers à se munir de centimes, afin de tenir compte de l'appoint aux acheteurs d'une livre de pain; quelques boulangers faisaient subir l'augmentation de 0,05 c. par 4 livres à l'achat d'une livre de pain.

On avait prétendu que les circulaires ministérielles concernant le pétitionnement catholique ne seraient point rendues publiques. Il est possible que le cabinet ait eu un moment cette pensée, mais il a probablement dû céder devant les sollicitations pressantes des gauches; car le *Siècle* qui, quoi qu'on en ait dit, est toujours resté le journal de prédilection de M. Jules Simon, a publié la pièce suivante :

CIRCULAIRE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR AUX PRÉFETS.

Paris, 23 avril.

Monsieur le préfet,

Je suis informé qu'on fait circuler dans certains départements, en vue de recueillir des signatures, des protestations imprimées contre un projet de loi soumis aux chambres italiennes, et relatif aux abus commis par les ministres des cultes dans l'exercice de leur ministère.

La circulation de ces écrits, dont les termes sont offensants pour les pouvoirs publics d'un pays voisin et ami, ne saurait bénéficier des immunités qui couvrent l'exercice légitime du droit de pétition, et le gouvernement ne peut tolérer que les citoyens soient ainsi publiquement provoqués à s'immiscer dans les affaires intérieures d'une nation étrangère.

Je vous prie, en conséquence, monsieur le préfet, de prendre sans retard les mesures que vous jugerez les plus propres à empêcher le colportage des écrits dont il s'agit.

Vous voudrez bien m'accuser réception de ces instructions et me rendre compte des dispositions que vous aurez prises pour en assurer l'exécution. Recevez, etc.

Le président du conseil, ministre de l'intérieur,
JULES SIMON.

La soif des places est, comme la soif de l'or, insatiable. Il paraît que les nombreux remaniements et les nombreuses révocations opérés dans l'administration depuis l'avènement de la République aimable n'ont pas complètement satisfait les partisans altérés de ce bienheureux régime. Le *Moniteur* nous apprend en effet que le premier soin des députés de la gauche, en arrivant à Paris, sera de réclamer de nouvelles révocations; mais il nous dit en même temps :

« M. le ministre de l'intérieur est littéralement accablé de réclamations de ce genre. Non-seulement on lui demande de destituer les fonctionnaires suspectés de n'être pas des républicains convaincus, mais encore on réclame des fonctions pour des hommes ayant une influence locale qu'ils mettent au service des candidats républicains.

» Bien des promesses faites, aux dernières élections, par les candidats devenus députés ou sénateurs, n'ont pas été tenues, et pendant ces vacances on en a réclamé l'exécution. C'est assez dire que depuis les fonctions de préfet jusqu'à celles de garde-champêtre, les postulants ne font pas défaut.

» M. Jules Simon a répondu à ces demandes qu'il n'y aurait plus à l'avenir de mouvement administratif, que l'on se bornerait à remplacer ceux des fonctionnaires actuels qui seraient en désaccord avec le gouvernement et que, dans ce cas, on procéderait par voie d'avancement.

» Cette réponse, ajoute le *Moniteur*, a causé un assez vif mécontentement aux nombreux membres du Parlement qui ont des protégés à placer, et l'on annonce qu'ils vont demander aux bureaux des gauches de faire une nouvelle démarche auprès de M. le ministre de l'intérieur pour obtenir de lui qu'il revienne sur cette décision. »

UNE MANIFESTATION A LA SORBONNE.

Il s'est produit samedi à la Sorbonne des faits extrêmement regrettables.

M. Saint-René Taillandier, membre de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres, a pris cette année pour sujet de son cours : *la littérature sous la Révolution française*.

L'éminent professeur, dont on connaît les doctrines libérales, est extrêmement sympathique au mouvement de 89, mais très-hostile aux excès de 93.

Vendredi, dans sa dernière leçon, il avait

jugé, en termes très-modérés, dans la forme, mais très-sévères quant au fond, Robespierre, Danton, et toute l'école terroriste. Il avait cité à l'appui de ses appréciations une très-belle page de Michelet, ainsi que plusieurs passages des écrits de Daunou, qui fut incarcéré sous la Terreur.

Le langage de M. Saint-René Taillandier avait été accueilli par quelques sifflets isolés, immédiatement couverts, nous devons le dire, par une triple salve d'applaudissements.

Samedi, les perturbateurs sont revenus en force, amenant avec eux un personnel complètement étranger aux cours de la Sorbonne. Il y avait là trois ou quatre cents jeunes gens, la plupart étudiants en médecine. Ils obéissaient visiblement à un mot d'ordre, qui avait pour but d'empêcher le professeur de prendre la parole.

Le tumulte a commencé avant même l'entrée du professeur. Il a redoublé quand M. Saint-René Taillandier est monté en chaire. On criait : « Il ne parlera pas ! Vive Robespierre ! Vive 93 ! A bas les cléricaux ! » On chantait sur l'air des lampions : *Dupanloup ! Dupanloup !*

Le sabbat a duré pendant vingt bonnes minutes. Le professeur était en chaire, calme et dédaigneux, mais dans l'impossibilité matérielle de prendre la parole. Malgré les protestations des auditeurs habituels, qui lui sont très-sympathiques, il a dû renoncer à la lutte et se retirer.

Dans l'ivresse de leur triomphe, les perturbateurs ont entonné la *Marseillaise* et ont continué pendant près d'une demi-heure à occuper les abords de la salle Gerson, annexe de la Sorbonne, où M. Saint-René Taillandier avait dû transporter son cours depuis le commencement de l'hiver, à cause de la foule croissante des auditeurs.

Voilà comment les radicaux entendent la liberté.

Les perturbateurs ont pris rendez-vous pour samedi prochain, afin de donner une seconde représentation de cette scène indécente.

ALSACE-LORRAINE.

Il y a quelques jours, le conseil municipal de Metz était convoqué en séance extraordinaire. Le kreis-director (préfet) a émis la proposition de voter 4,000 mares pour la réception de l'empereur d'Allemagne, qui doit arriver le 6 mai à Metz.

Le silence le plus complet a accueilli cette motion et aucun vote ne s'est produit, ni pour, ni contre la proposition.

Le kreis-director n'a pas manqué d'ajouter qu'il n'était pas surpris de cette attitude du conseil, mais il a voulu que ce silence si significatif fût relaté dans le procès-verbal de la séance.

On écrit de Strasbourg :

On parle d'accroissement considérable dans nos garnisons d'Alsace-Lorraine. Cette augmentation d'effectif va être soumise à l'approbation de l'empereur. Outre la formation d'une division de cavalerie à Metz, plusieurs brigades d'infanterie seront envoyées dans cette province. On désigne en outre le 13^e régiment de dragons comme devant se rendre en Alsace.

Les membres autonomistes alsaciens-lorrains du Reichstag, MM. Bergmann, Schneegans, North et Kack, ont présenté à cette assemblée une résolution tendant : 1^o à la convocation des électeurs en vue de la nomination d'un conseil municipal pour Strasbourg; 2^o à ce que les bourgmestres des villes de Strasbourg, Metz et Colmar devaient être exclusivement choisis par les membres des conseils municipaux de ces villes.

Etranger.

ANGLETERRE.

Le *Daily Telegraph* parle aujourd'hui d'une façon positive du langage menaçant tenu par la Russie à l'égard de l'Égypte. Les représailles auxquelles la Russie faisait allusion seraient le blocus d'Alexandrie.

Un tel procédé aurait pour résultat certain de faire entrer l'Angleterre dans la lutte.

AUTRICHE.

Le comte de Reuss ainsi que le comte Zichep ont reçu contre-ordre de leur départ pour Constantinople.

La nouvelle de l'envoi, par le czar, à l'empereur Guillaume et à l'empereur François-Joseph, d'une lettre autographe dans laquelle il réitère le vrai but de la guerre, celui de forcer la Turquie à accepter les réformes combinées par les puissances, se confirme.

Le *Pester Lloyd*, organe du cabinet, dit que l'Autriche s'opposerait au besoin par les armes à un remaniement de la carte dans les provinces danubiennes.

ALLEMAGNE.

A Berlin, dans le monde officiel, on s'entretient toujours beaucoup, dit la *Gazette de Cologne*, du discours du feld-maréchal de Moltke. Ce langage clair et sensé est généralement approuvé, en ce qui concerne les affaires militaires.

On a beaucoup remarqué aussi les allusions politiques, sur la portée desquelles on ne peut prononcer aucun jugement sûr. Le comte de Moltke a aussi accentué l'amour de l'Allemagne pour la paix, et si les Français n'ont pas de mauvaises intentions, ils n'ont pas besoin d'avoir peur de nous.

On dit du reste que, conformément aux indications du feld-maréchal, nos provinces frontalières, et en particulier Metz, vont avoir une garnison un peu plus forte. Cette mesure de prudence ne saurait inspirer aucune appréhension de guerre.

SUISSE.

On écrit de Genève :

« Des tentatives sont faites activement par des agents anglais pour embaucher des Suisses.

» Il faut dire que jusqu'ici les recruteurs n'ont pas rencontré un accueil favorable, et l'autorité surveille de très-près leurs agissements. »

UN CAMPMENT TURC.

On écrit de Rustchuck à l'*Univers* :

« Je viens de voir à Rustchuck les préparatifs qui s'y font pour la guerre avec la Russie. La physionomie intérieure de la ville ne présente rien d'extraordinaire. Tout s'y passe comme d'habitude, sauf que l'on rend compte partout sur les routes des soldats d'aspect et de costumes divers. Tous cependant ont un air gai et point trop mauvaise tenue.

» Les environs de la ville, dans un rayon de 30 à 40 kilomètres, sont couverts de tentes pour le campement des troupes. Je demandai si un étranger pouvait chercher à voir du dehors quelques-uns des forts récemment construits et visiter l'un des campements. On me répondit qu'il n'y avait aucune difficulté. Nous partîmes donc, en ayant soin de prendre une voiture conduite par un Turc.

» A peine étions-nous arrivés aux portes de la ville, que nous remarquâmes de tous côtés des canons de gros calibres et de facture récente avec d'immenses quantités de munitions de guerre. Il nous fut permis d'entrer dans quelques-uns des forts construits pour protéger la ville contre une invasion possible des troupes du côté du Danube, où sont diverses îles en face de la ville roumaine de Giurgevo. Je fis dire au voiturier de nous conduire vers une grande agglomération de tentes qui se voyait à une assez grande distance. C'était une immense plaine coupée de légères ondulations, solide, pouvant faciliter le passage de la cavalerie et toute couverte partout d'un verdoyant tapis de gazon. Il semble que la nature l'ait fait exprès pour les évolutions d'une grande armée.

» Désirant m'approcher des troupes que l'on voyait partout occupées aux exercices militaires, je fis demander à notre conducteur si l'on pouvait aller jusque-là. Il sourit avec fierté, fit avancer la voiture, et au bout de quelques minutes nous nous trouvâmes entourés de toutes parts de soldats occupés à mille exercices divers, tous exécutés au son de la trompette sans que, pendant tout le temps que nous sommes restés là, nous ayons entendu une seule parole de commandement donné avec la voix.

» Les évolutions qu'on faisait exécuter à ces soldats étaient aussi semblables que possible à des actions de guerre. Ils couraient de tous côtés en se dissimulant si bien que leur front touchait en quelque sorte le sol. Puis, à un autre signal de la trompette, ils se précipitaient tous à terre où ils tiraient

trois ou quatre coups de fusil, puis, avec la rapidité de l'éclair, à un nouveau signal ils se portaient en arrière et accouraient à d'autres points. Un certain nombre d'entre eux, pour rire à nos dépens, nous prenaient pour point de mire.

» Je demandai enfin à mon conducteur officier, et lui, toujours plus fier de quelque chose, à la tente d'un officier qui parlait un peu français. Nous y fûmes accueillis avec une courtoisie parfaite. Il s'y trouvait trois ou quatre officiers; le premier d'entre eux céda aussitôt son tapis et voulut absolument que je prisse la première place. Heureusement je suis habitué à m'asseoir les jambes croisées, *alla turca*; je le fis, et cela paraît faire grand plaisir à nos hôtes.

» Il faisait un vent très-froid; mais très-très dans la tente nous y trouvâmes une température fort agréable sans qu'aucun soufflet de vent y pénétrât. L'officier me dit que grâce à une préparation appliquée sur la toile de la tente, le vent ne pouvait pas y pénétrer. La tente était de forme conique et une petite levée de terre au milieu où se trouvaient quelques charbons allumés, dans moins de cinq minutes le café fut préparé et servi avec les cigarettes d'usage, comme veut l'étiquette turque.

» Durant la conversation, un des officiers me demanda ce qu'on faisait en Roumanie. « En Roumanie, répondis-je, on est tranquille » (ce qui le fit sourire). Mais grande question qui le préoccupait, c'était de savoir quand viendront les Russes. « Ça si longtemps, disent-ils, qu'on les attend avec eux une bonne leçon. » Surtout, sous-officier avec quelques feuilles volantes dont les écritures devaient être reportées sur un registre général.

» Un des officiers subalternes prit le registre portatif, posa le livre sur ses genoux et écrivait ce que l'autre lui dictait sur des feuilles volantes. J'observai qu'il tenait sa plume avec une grande habileté et écriture de droite à gauche, selon la coutume turque. Je pris enfin congé d'eux, et ils me dirent que les marques de la plus exquise courtoisie, me remerciant de l'honneur que je leur avais fait par ma visite.

» Le conducteur, qui évidemment prenait grand plaisir à notre course, me conduisit à un autre camp, distant de trois ou quatre kilomètres; mais je refusai d'aller plus loin, me contentant de ce que j'avais vu.

» L'impression que j'ai rapportée est que les Turcs sont bien préparés. Dix-huit vingt forts sont construits autour de la ville de Rustchuck, sans compter les fortifications déjà existantes : il s'y trouve de 300 à 400 canons, tous de système moderne. On assure qu'il y a 50 à 60,000 hommes dans Rustchuck.

» J'ai entendu dire par des hommes expérimentés que si les Russes arrivent en nombre trois ou quatre fois plus grand que les Turcs, ils pourront peut-être résister, non ils auront le même sort qu'en 1861. »

CONSTANTINOPLE.

Tous les regards sont tournés vers l'Orient, l'on un peu de Constantinople :

Constantinople, la capitale du monde, quand l'Europe et la moitié de l'Asie ne font qu'une seule, puissante et pacifique République fédérale, est géographiquement une ville située sur le 41^e degré de latitude septentrionale, vers le 26^e degré de longitude orientale.

Pausanias, dans l'antiquité fabuleuse, nous apprend qu'elle fut fondée. C'était un roi de Lacédémone qui avait une Lacédémone, et où cette Lacédémone avait des rois.

Au IV^e siècle, l'empereur Constantin l'aurait lui ôta son nom de Bysance pour lui donner Constantinople, ville de Constantin, et le siège de l'empire d'Orient.

En 1204, un Français, Beaudoin, s'empara à la tête des croisés. Les Grecs la reprirent en 1261.

Finalement, les Turcs en 1453 la gardèrent. Cette date a été prise par les Grecs comme point de repère pour fixer le commencement de l'histoire dite moderne. Le sultan Mehmet II débaptisa la ville prise et l'appela Constantinople, nom qu'elle porte encore en turc.

Constantinople s'étend en triple anse sur un promontoire triangulaire délimité par le bras de mer étroit, le Bosphore, que les

appelaient ainsi, parce qu'ils prétendaient qu'un bœuf pouvait le traverser à la nage.
Le Bosphore a six lieues de long environ, entre la mer Noire et la mer de Marmara, enveloppe en entrant dans la mer de Marmara, enveloppe en entrant dans les terres, le port appelé la Corne d'Or, qui sépare la ville des faubourgs de Galata et de Pera.

Chronique militaire.

M. Thornton, général de division, membre de commissions, ancien commandant de l'École de cavalerie de Saumur, est nommé au commandement de la 4^e division de cavalerie et des subdivisions de région de Sens, de Fontainebleau, de Melun et de Compiègne.

M. Lebrun, général commandant la 44^e brigade d'infanterie et les subdivisions de région de Nantes et d'Anenis, est admis dans la 2^e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée, à partir du 27 avril.

M. Janin, général commandant la 42^e brigade d'infanterie et les subdivisions de région de La Roche-sur-Yon et de Fontenay, est nommé au commandement de la 41^e brigade d'infanterie et des subdivisions de région de Nantes et d'Anenis.

M. Hubert de la Hayrie, général commandant la 64^e brigade d'infanterie et les subdivisions de région de Carcassonne et d'Albi, est nommé au commandement de la 42^e brigade d'infanterie et des subdivisions de région de La Roche-sur-Yon et de Fontenay.

M. Brice, général disponible, est nommé au commandement de la 64^e brigade d'infanterie et des subdivisions de région de Carcassonne et d'Albi.

UN CARROUSEL A TOULOUSE.

A l'occasion des fêtes du concours régional, un carrousel a eu lieu à Toulouse. Le correspondant du *Soleil* en parle en ces termes :

« Dimanche a eu lieu le carrousel militaire. Ce carrousel a été favorisé par une journée splendide. Plus de 60,000 personnes étaient réunies autour de la prairie des Filles, où s'est effectué ce magnifique exercice par des pelotons choisis dans l'artillerie, les régiments des dragons et des chasseurs. Les évolutions à cheval, les jeux de bague, des lètes maures et des flèches lancées au grand galop du cheval, le saut des haies, ont été exécutés aux applaudissements d'une foule immense, et avec beaucoup d'adresse et de précision par les militaires qui ont participé à cette fête. Les vainqueurs ont reçu leurs récompenses sur le champ même de la course, en présence des plus hautes autorités militaires et civiles. Toulouse a heureusement réhabilité ces jeux de la chevalerie, qui semblaient s'être perdus au milieu du dix-huitième siècle. »

Le correspondant du *Soleil* n'a donc jamais connu les carrousels de Saumur ?

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

XXXIII.

DEUXIÈME ANNONCE DE L'ARRIVÉE A SAUMUR DU DUC D'ANGOULÊME.

On lit dans les *Affiches de Saumur*, numéro du dimanche 29 avril 1827 :

« Nous sommes fixés sur l'époque de l'arrivée de S. A. R. M^{te} le Dauphin ; elle aura lieu le mardi 15 mai prochain, vers midi. Le prince ne veut aucun appareil de réception, et se rendra directement à l'hôtel de l'École royale de cavalerie. On croit que ce ne sera qu'après son dîner que Son Altesse recevra les fonctionnaires civils et militaires. On espère que, se rendant aux vœux du public, elle honorera de sa présence la représentation donnée le soir, à la salle de spectacle, par la troupe de l'arrondissement, analogue à la circonstance, dans laquelle se sont exprimés avec franchise et chaleur l'amour et le dévouement de l'École royale de cavalerie et des habitants pour Charles X le Bien-Aimé et pour son auguste fils, digne émail de ce roi, modèle de la chevalerie française. Où pourrait-on trouver de plus

nobles sentiments que dans cette pépinière d'officiers, commandée par le fils, déjà si illustre, d'un héros reconnu par sa vaillance et son inviolable attachement aux Bourbons ?

» Le lendemain, mercredi 16, Son Altesse Royale sera priée de poser la première pierre du Palais-de-Justice. La journée du prince sera consacrée à l'École de cavalerie. Le soir, un bal sera offert, par la ville, à Son Altesse Royale, dans la salle de spectacle. Enfin, le jeudi 17, après avoir donné une partie de la matinée aux exercices de l'École, M^{te} le Dauphin partira vers midi, pour Angers, d'où il ira à La Flèche visiter l'École militaire, en retournant à Paris.

» La ville de Saumur, ne pouvant fêter le séjour de M^{te} le Dauphin d'une manière digne de Son Altesse Royale, cherchera, au moins, à manifester ses sentiments par tous les témoignages extérieurs que son amour lui dictera. Des illuminations se préparent et auront lieu pendant les soirées des 15 et 16 mai. Beaucoup d'habitants imaginent d'ingénieux transparents et tressent des guirlandes pour décorer les rues. Des courses de bateaux seront exécutées sur la Loire, sous les croisées du prince, par des marins expérimentés, et un mâât de cocagne sera dressé sur un grand bateau : des prix seront distribués aux vainqueurs dans ces exercices. Enfin, d'abondantes distributions de pain seront faites par la ville et par les soins du bureau de bienfaisance, aux indigents, chaque jour du séjour de Son Altesse Royale à Saumur.

» Tout annonce que l'affluence des étrangers sera fort grande pendant le peu de jours que M^{te} le Dauphin daignera accorder à cette ville. »

Dans un prochain numéro, nous reproduirons la proclamation du maire de Saumur aux habitants de cette ville, à l'occasion de l'arrivée prochaine du duc d'Angoulême.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

L'administration municipale, pour répondre à un vœu général depuis longtemps exprimé, étudie les moyens de donner un accès facile au Jardin des Plantes de notre ville.

Le projet présenté consiste à renverser des murs et quelques masures sans valeur faisant suite aux bâtiments neufs du collège, et sur leur emplacement établir une rampe douce qui gagnerait la place des Récollets.

Mercredi prochain, 2 mai, à l'église Saint-Pierre, sera célébré, à onze heures du matin, un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Cesbron, ancien curé de cette paroisse.

Les fidèles de notre ville sont priés de vouloir bien considérer cette note comme une invitation.

M. l'abbé Jean Cherbonnier, professeur au collège Saint-Louis de Saumur, est nommé vicaire à Saint-Serge d'Angers.

M. l'abbé Chauvin, licencié ès-lettres, est nommé professeur de quatrième au collège Saint-Louis de Saumur.

Hier, à 6 heures du soir, les enfants de l'École mutuelle de Saumur, sous la direction de M. Boisselier, et précédés de la musique de cet établissement, dirigée par M. Meyer, se sont rendus quai de Limoges, pour assister à une représentation du musée de cire et de la ménagerie Rowland.

SOCIÉTÉ CENTRALE DES CHASSEURS.

La Société centrale des chasseurs vient de distribuer des primes et récompenses à plusieurs gendarmes et gardes du département de Maine-et-Loire. Voici les noms des gendarmes primés qui appartiennent à notre contrée :

M. Aner, brigadier à Doué : médaille de vermeil de 1^{re} classe.

MM. Blondeau et Ribourg, gendarmes à Gennez ; Goulet, gendarme à Fontevault : médaille d'argent de 1^{re} classe.

M. Fourgeaud, gendarme à Gennez : médaille de vermeil de 2^e classe.

M. Millet, gendarme à Vernantes : médaille d'argent de 2^e classe.

Ville d'Angers.

EXPOSITIONS ARTISTIQUE, INDUSTRIELLE, HORICOLE ET HIPPIQUE

A l'occasion du Concours régional.

Samedi 19 mai. — Ouverture officielle des Expositions. — Concert. — Retraite aux flambeaux.

Dimanche 20 et lundi 21 mai. — Concours de Sociétés chorales, de Musiques d'harmonie et de Fanfares ; — Festival (3,000 exécutants).

Dimanche 27 mai. — Distribution des primes au Concours régional.

Dimanche 3 et mardi 5 juin. — Courses sur l'hippodrome d'Eventard.

Dimanche 10 juin. — Grande Fête de nuit dans le bassin de la Maine. — Naumachie. — Concerts sur l'eau. — Illuminations. — Feu d'artifice.

Dimanche 17 juin. — Grande Fête de jour, avec le concours du Veloce-Club.

Concert tous les jours au Jardin de l'Exposition.

Tous les dimanches, Fêtes musicales et Illuminations du Jardin du Mail.

Des affiches ultérieures donneront le détail des Fêtes qui auront lieu pendant la Foire de la Fête-Dieu et toute la durée de l'Exposition.

LES ÉCOLES DES FRÈRES.

On a souvent occasion de signaler les résultats remarquables qu'obtiennent dans les concours cantonaux les écoles dirigées par les Frères de la doctrine chrétienne. L'Union de la Sarthe nous en fournit un nouvel exemple. Dans les concours cantonaux de l'arrondissement du Mans, 44 prix sur 12, avec la grande majorité des mentions honorables, ont été remportés par leurs élèves. Dans le canton de Bonnetable, ils ont gagné tous les prix et tous les accessits sans exception. Enfin, à l'examen du certificat d'études qui a eu lieu le 24 mars, les Frères ont présenté 43 élèves, tous ont été reçus ; les autres écoles en ont présenté 46, et en ont fait admettre 6.

Ainsi, malgré les obstacles de tous genres qu'on leur oppose, les Frères de la doctrine chrétienne trouvent encore le moyen de faire des élèves qui, partout en France, et notamment à Paris, surpassent en instruction ceux des autres écoles. Ce qui n'empêche pas les radicaux de crier sans cesse pour la suppression des Frères ignorants.

La commune de Cuhon, près Mirebeau (Vienne), vient d'être douloureusement émue par un affreux événement.

Lundi dernier, à onze heures, un père de famille âgé d'environ trente-cinq ans, et qui cinq jours avant avait eu encore un enfant, s'est coupé la gorge avec une serpe et, comme la mort ne venait pas assez vite, a fini par se pendre.

En proie depuis quelque temps à une exaltation qui touchait à la folie, il avait fait appeler la veille, à dix heures et demie du soir, le maire de la commune et le desservant de la paroisse, pour s'excuser auprès d'eux de lettres injurieuses qu'il leur avait écrites.

Le digne prêtre et l'honorable magistrat lui dirent qu'ils avaient tout oublié et s'efforcèrent de raffermir son esprit ; mais il était déjà trop troublé pour profiter de leurs exhortations, et le drame du lendemain prouva que le mal était incurable.

Faits divers.

Encore un héritage fabuleux que des nuées de collatéraux vont se disputer.

Au commencement de ce siècle, dit le *Midi*, se mourait à Londres le fils d'un réfugié protestant qui avait quitté nos contrées à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Par testament en date du 27 novembre 1776, il légua à ses parents de France, jusqu'à la quatrième génération, une partie de sa fortune évaluée à près de 2 millions.

Or, il paraît que, vu les circonstances troublées qui marquèrent les relations de la France et de l'Angleterre sous le premier empire, le décès de notre compatriote n'a jamais été notifié, et pour cause, à sa famille. La prescription ne pouvant être invoquée dans ce cas, les descendants se sont portés partie civile contre les détenteurs du

legs, et ont chargé une compagnie lyonnaise de la revendication de leurs droits.

Inutile d'ajouter que la perspective alléchante d'avoir part aux millions fait surgir chaque jour des parents en nombre respectable à cet ancêtre providentiel.

**

L'étendard des califes. — On a annoncé que des étendards verts allaient être distribués à toutes les troupes de la Turquie, en souvenir de celui du Prophète, qui était de cette couleur. Un mot à ce sujet :

L'étendard turc s'appelle *sandjak* ou *sandjak-chérif*. Le premier de ces mots signifie enseigne et se rapporte aux queues de cheval, symbole de la puissance d'un pacha.

Le *sandjak-chérif*, ou enseigne sainte, consiste en une bannière de soie verte à franges d'or sans inscription ni emblème, qu'on montre à l'armée ou au peuple dans les occasions solennelles ou dans les moments de grand danger. Le peuple ottoman considère, mais à tort, le *sandjak-chérif* comme l'étendard de Mahomet. Aussitôt que ce drapeau sacré est déployé, tout musulman doit s'armer et venir prendre les ordres du pacha.

Le *sandjak* étant un symbole de l'autorité, les Turcs ont étendu ce nom à certaines divisions territoriales de leur empire. Ainsi le mot *sandjak*, que nous écrivons souvent *sandjak* ou *sangiac*, désigne les subdivisions des grandes provinces, lesquelles sont nommées *eyalets*. Le gouverneur d'un *sandjak* reçoit lui-même ce titre. Quant au *sandjakat* ou *sandjakat*, c'est un mot inventé par les Européens pour désigner, soit la dignité du gouverneur d'un *sandjak*, soit le territoire même administré par ce fonctionnaire.

Beaucoup de personnes que leurs occupations retiennent toute la journée hors de chez elles ne peuvent se soigner lorsqu'elles sont atteintes de rhumes, bronchites, catarrhes ou autres affections des bronches ou des poumons.

Rien de plus facile maintenant avec les capsules de goudron de Guyot, qui remplacent les tisanes, sirops, loochs et pâtes pectorales. Il suffit de prendre deux de ces capsules au moment de chaque repas. Le flacon, du prix de 2 fr. 50, contenant 60 capsules, ce traitement si efficace ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de toute autre médication. Pour éviter les nombreuses imitations, exiger sur chaque flacon la signature Guyot imprimée en trois couleurs.

Dépôt aux pharmacies Besson, Perdriau, à Saumur, et dans la plupart des pharmacies.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 30 avril 1877.

1^{re} représentation de

La Bouquetière des Innocents

Drame à grand spectacle, en 5 actes et 11 tableaux, de MM. A. Bourgeois et F. Dugué.

- 1^{er} tableau : Le Complice de Ravallac.
- 2^e tableau : Mort de Henri IV.
- 3^e tableau : La Preuve du Crime.
- 4^e tableau : Le Rendez-Vous de Chasse.
- 5^e tableau : Les Deux Frères.
- 6^e tableau : L'Enlèvement de Margot.
- 7^e tableau : Le Charnier des Innocents.
- 8^e tableau : Dévouement au Roi.
- 9^e tableau : Mort de Concini.
- 10^e tableau : Le Trésor de la Maréchale.
- 11^e tableau : Noël pour le Roi Louis XIII.

DISTRIBUTION. — Henri IV, MM. Joissant ; Henriot, Veillet ; Jacques Bonhomme, Servat ; Concini, Destez ; Vitry, Désury ; Bassompierre, Leroy ; Tavanne, Lassalle ; Drapier, Paumier ; Tabet, Chauvier ; Courtois, Gacon ; Souvré, Legald ; le père Tranquille, Ludovic ; Depernon, Marius. — 1. Margot, 2. la maréchale d'Ancre, M^{mes} Laurenty Marie de Médicis, Joissant ; Louis XIII, Servat ; Marie Concini, E. Simon ; Gloriette, Julia Garand ; Le petit Dauphin, Marguerite. — Seigneurs, gardes, bourgeois.

Avis. — L'administration a l'honneur d'informer le public que le spectacle sera terminé à minuit, au plus tard.

Aux premiers jours : *Le Baptême du petit Oscar*, comédie en 5 actes ; *le Prisonnier de la Bastille*, ou *le Vicomte de Bragelonne*, grand drame, 3^e partie et suite et fin des *Mousquetaires*.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

Le meilleur des spécifiques pour combattre avec succès RHUMES, CATARRHES, COQUELUCHES, est le sirop de J. THIBON, dont l'efficacité est attestée par toutes les personnes qui en font usage. — Dépôt à Saumur, M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

Purgatif et Dépuratif économique,
efficace, facile à prendre, les *Pilules écossaises*
de CAUVIN se trouvent dans toutes les phar-
macies. 30 pilules, 2 fr.

Refusez les contrefaçons.
— N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec
la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*,
sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans méde-
cine, sans purgés et
sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puis-
sant reconstituant du sang, du cerveau, de la
moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle
rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil ra-
fraichissant, combattant depuis trente ans avec
un invariable succès les mauvaises digestions
(dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastral-
gies, constipations, hémorroïdes, glaires, fla-
tuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée,
dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-
donnement dans les oreilles, acidité, pituite,
maux de tête, migraines, surdité, nausées,
et vomissements après repas ou en grossesse,
douleurs, aigreurs, congestions, inflammations
des intestins et de la vessie, crampes et spasmes.

insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid,
toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie
(consomption), dardres, éruption, abcès, ulcé-
rations, mélancolie, nervosité, épaulement, dé-
périssement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe,
rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hys-
térie, névralgie, épilepsie, paralysie, les acci-
dents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice
et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et
toute odeur fétide en se levant, ou après cer-
tains plats compromettants : oignons, ail, etc.,
ou boissons alcooliques, même après le tabac;
faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-
pisie, gravelle, rétention, les désordres de la
gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des
enfants et des femmes, les suppressions, le
manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à
la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par
excellence, le seul aliment qui garantit contre
tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermie les chairs des personnes affaiblies
ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la
viande, sans échauffer, elle économise encore
50 fois son prix en médecine. — 88.000 cures, y
compris celles de Madame la Duchesse de Castles-
tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise
de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angle-
terre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière
m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement
faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie
de huit ans, traitée sans résultat favorable par les
médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que

quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de
votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 79,721.

M^{me} Cauvet-Pizzala, passage Pommeraye, 5, 7,
9, à Nantes, d'anémie, d'épuisement et d'étouffe-
ments.

Cure N° 78,364.

M. et M^{me} Léger, de Maladie de foie, diarrhée,
tumeur et vomissements.

Cure N° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'épuisement complet,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalescière l'a
rajeuni. « Je préche, je confesse, je visite les ma-
lades, je fais des voyages assez longs à pied, et je
me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande,
elle économise encore 50 fois son prix en méde-
cine. En lattes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.;
1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de
Revalescière enlèvent toute irritation et toute
odeur fétide en se levant ou après certains
plats compromettants : oignons, ail, etc., ou
boissons alcooliques, même après le tabac. En
boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière
chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et
sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En
boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses,
4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.;
ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de
poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec
vanille, 2 fr. 40 c., déposé des germes et de tout

irritant, il est plus agréable, plus digeste et plus
sûr, sans échauffer. Il reste liquide dans la bouche
preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat
s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigne
— Dépôt à Saumur, chez M. COMON, rue
Jean; M^{me} GONDIARD, rue d'Orléans; M. BARRIÈRE,
successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue
Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et chez
BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue de
Gligione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 5 mars 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 20 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 —
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 43 —	9 h. 37 m. matin.	3 — 10 —
12 — 30 — soir.	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 48 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 AVRIL 1877.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse.		Baisse.		Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse.		Baisse.	
3 %	87	87	55					Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	562	50	7	50			
4 1/2 %	96	96	50					Soc. gén. de Crédit Industriel et	665	5					
5 %	103	103	70					comm., 125 fr. p.	120	1	25				
Obligations du Trésor, t. payé.	477	50	1	25				Crédit Mobilier	440	7	50				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	332	50	7	50				Crédit foncier d'Autriche	235						
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	475	50	2	50				Charentes, 500 fr. t. p.	605	2	50				
— 1865, 4 %	500	5						Est	1020	7	50				
— 1869, 3 %	365	1						Paris-Lyon-Méditerranée	742	50	6	25			
— 1871, 3 %	355	3						Midi	1216	25	10	25			
— 1875, 4 %	475	1	25					Nord	1010	4	50				
— 1876, 4 %	474	25	75					Orléans	640		10				
Banque de France	3170							Ouest	1190	20					
Comptoir d'escompte	630		5					Vendée, 500 fr. t. p.	370						
Crédit agricole, 500 f. p.	303	50						Compagnie parisienne du Gaz							
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350							C. gén. Transatlantique							

Etude de M^e JULES CHICOTEAU, no-
taire à Gizeux (Indre-et-Loire).

A CÉDER DE SUITE

UN EXCELLENT
FONDS DE COMMERCE
ROUENNERIE, ÉPICERIE, MERCERIE,
Au bourg de Cléré, canton de Lan-
geais, à deux lieues du chemin de
fer d'Orléans et à six lieues de Tours.
S'adresser à M^e Jules CHICOTEAU,
notaire. (228)

A LOUER

JOLI CHALET
AVEC JARDIN EN TERRASSE
Caveaux dans le roc, nombreuses
servitudes.
Situé à Saint-Hilaire-Saint-Florent,
sur le bord du Thouet.
S'adresser au bureau de la maison
ACKERMAN-LAURANCE ou sur les lieux.

MAISON

A LOUER
PRÉSENTÉMENT,
Avec Jardin, Cour, Remises
et Ecurie.
Rue de la Chouetterie, n° 11.
S'adresser à M. BIGEAU, qui l'ha-
bite. (179)

MAISON

A LOUER
Rues du Puits-Neuf et de la Cocasserie,
Pour la Saint-Jean 1877.
S'adresser à M. GUILLEMÉ, mar-
chand papetier, rue Saint-Jean, 9.

A LOUER

UNE JOLIE MAISON
Occupée par le commandant Dutilh.
S'adresser rue du Pavillon, 3.

A VENDRE

UN BON CHIEN D'ARRÊT, bien
dressé, âgé de trois ans.
S'adresser à M. GIRAULT, boulan-
ger, rue Nationale. (195)

A VENDRE
BOUTEILLES VIDES
Champenoises renforcées,
20 francs le cent.

S'adresser aux caves de M. ACKER-
MAN-LAURANCE, à Saint-Florent.

DÉPOT
DES FORGES DU BERRY

SPÉCIALITÉ
DE FILS GALVANISÉS
Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand
de fer, place de la Bilange, à Saumur,
préviend le public que, dépositaire
des forges du Berry, il cotera le fil de
fer galvanisé comme suit :
N° 16 : 60 fr. les cent kil.

Ancienne Maison PAUL GUÉRIN

TOILES J. PICHON, Suc^r MOUCHOIRS
ET CALICOTS 9, place de la Bilange, 9, LINGE DE TABLE
en tous genres. SAUMUR SERVICE DAMASSÉ.

Voulant donner de l'extension à sa maison, M. PICHON vient d'y annexer
un coupeur sortant d'une des premières maisons de Paris,
pour la confection des chemises sur mesure, gilets de
flanelle, caleçons, etc.

BLANCHISSERIE DE NEUF

Procédés du professeur Armand Schaffer et C^o.

Pour obtenir de la raideur et un semblant de glacé aux faux-cols et man-
chettes, ou emploie ordinairement l'amidon cru et le borax, ce qui détériore
le linge. L'apprêt de la maison J. PICHON n'a pas cet
inconvénient, il est souple, glacé et raidit en séchant; la poussière glisse
et la transpiration n'attaque que l'apprêt, et le tissu se conserve naturellement.

On demande des ouvrières pour la confection de chemises.

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN

AMER PICON
Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
4^{me} médailles à toutes les Expositions
OR À PARIS, PROGRÈS À VIENNE
DANS TOUS LES CAFÉS
Entrepôt général en France et l'Étranger
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARSEILLE

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur,
Maison Beurois.

Fait toutes les opérations
qui ont rapport à son art.
Sa longue expérience est une sécu-
rité pour les personnes qui s'adressent
à lui.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le greffe de la justice de paix du
canton sud de Saumur est transféré
Grand'Rue, 73. (144)

BANQUE NATIONALE
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 4,000,000.

Place Vendôme, A PARIS. Capital : 4,000,000. Place Vendôme, A PARIS.

TABLEAU DES VALEURS NON COTÉES.

DEMANDES.			OFFRES.		
10	Obl. Fraternité Chimay	290	20	Act. Pontgibault	100
10	Obl. Ports de Marselle	350	2	Act. Frigorifique	200
10	Act. Abeille (Incendie)	475	10	Bons Liverdon	100
60	Bons Cail	20	15	Act. Tabacs français	100
40	Act. Stolberg (ancien)	70	10	Act. Bourges à Gien (lib.)	100
50	Obl. Quart. royal Bruxelles	50	2	Act. Cresples Anzin	100
10	Act. Raffinerie Honfleur	75	10	Act. Tramways catalans	100
100	Act. Béziers	10	40	Act. Marchés de Naples	100
10	Obl. Croisic Saint-Nazaire	130	8	Act. Sauvenières	100
20	Obl. Usines à gaz réunies	40	30	Act. Porte de Cadix	100
6	Obl. Canton du Valais	800	40	Obl. St Louis du Rhône	100
10	Act. Guillaume-Luxemb.	250	40	Act. Crédit rural	100
15	Obl. Conflans à la mer	60	8	Act. Charbonnages romans	100
25	Act. Lévy Bing	320	4	Act. Marché aux chevaux	100
10	Obl. Tarn-et-Garonne	140	3	Act. Marly les Valenciennes	100
10	Act. Rhénavs	35	13	Act. Tonnellerie-mécanique	100
8	Obl. Livourne à Florence	190	1	Act. Société Bilange, épu- ration et assainisse- ment des villes.	100
20	Act. C ^o réassurances	1,000			
3	Act. Champagneac	625			
6	Obl. Bouillon Duval	460	100	Obl. Mezidon à Dives	100
25	Act. Sardes	84	20	Obl. Almagrera	100
2	Act. Mines de Carnaux	1,500	20	Obl. Société métallurgique de l'Arège.	100
40	Act. Scarpe Inf. canalisée	45			
3	Obl. Haiti ancien	620	1	Act. Blanzay	100
10	Obl. Hôtel de Nice	190	7	Act. Union métallurgique	100

Cote de la Banque Nationale. Capital : 4,000,000. 10, Place Vendôme, Paris.

Commission, Consignation, Représentation

L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n° 25 (Madelaine),
Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les
gers, maisons meublées, pensions de famille, etc.
Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, buyers
teurs, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustations;
exceptionnelle pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle
premier ordre.

LE VERT

DE LA PRAIRIE PONNEAU

Près la Gare des Marchandises de Saumur,
OUVRIRA LE 25 AVRIL 1877.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux dans ces herbes
invitées à les visiter d'avance.
S'adresser au propriétaire, dans l'île Ponneau, ou au garde, chargé
surveillance des animaux, dans la prairie Ponneau.

On paiera un franc par jour

Et deux francs, une fois payés, pour le garde, par cheval entré.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur sous-signé.